

28 octobre 2020

Huit mesures pour la relance de l'écosystème des technologies et de l'innovation au Québec

Le 4 juin dernier, le Conseil canadien des innovateurs (CCI) et l'ADRIQ ont eu le plaisir de discuter avec le ministre Fitzgibbon sur les enjeux et défis de la relance de l'économie du Québec dans le cadre de la COVID-19. Nos deux organisations ont eu la chance de partager avec le ministre et son équipe quelques mesures ciblées pour assurer une croissance économique durable dans le secteur des technologies et de l'innovation. Le ministre a particulièrement apprécié la proposition de développer un outil similaire au panier bleu mais pour le secteur de l'innovation : nuage bleu.

Derrière l'idée de créer un « nuage bleu », le CCI et d'autres organisations québécoises souhaitent que le gouvernement améliore sa stratégie de l'innovation et des technologies au Québec. Le Québec s'est doté d'une stratégie sectorielle pour des secteurs clés de notre économie, à savoir: l'aérospatiale, les sciences de la vie, l'environnement et l'électrification des transports. Il est maintenant temps que l'innovation, en tant qu'outil multisectoriel, ait sa propre stratégie. Nous réitérons que cette proposition est plus cruciale que jamais, alors que le Québec repositionne ses priorités pour relancer son économie, dans un contexte post-pandémie.

Dans ce contexte et à l'initiative du CCI, le cabinet du ministre Fitzgibbon et quelques hauts fonctionnaires souhaitent nous rencontrer dans le but d'analyser plus en détails le potentiel et la viabilité des mesures présentées ci-dessous.

Avant d'organiser la réunion de travail avec le MEI, le CCI a organisé deux rencontres Zoom avec d'autres organisations de l'écosystème afin de convenir des mesures que seront présentées et défendues lors d'une prochaine réunion de travail avec le MEI. Lors de ces rencontres virtuelles, nous avons passé en revue les mesures de relance proposées par le CCI. L'objectif de nos deux rencontres a été d'obtenir un consensus sur les mesures de relance qui conviennent à toutes les organisations signataires. Il est important de noter que la vaste majorité de ces mesures qui font consensus sont similaires aux recommandations proposées dans le Livre blanc de TechnoMontréal, publié en novembre 2019.

Les neuf organisations réunies pour ces deux rencontres préparatoires (30 juin et 19 août) représentent la grande majorité des acteurs clés de l'écosystème des technologies et de l'innovation au Québec :

- **ADRIQ**
 - 4 000 décideurs en innovation à travers le Québec
 - Rôle d'influenceur et de rassembleur entre les trois grands pôles de l'écosystème de la recherche et de l'innovation au Québec : les gouvernements, les entreprises et le milieu de la recherche

- Depuis plus de 40 ans, l'ADRIQ intervient directement dans les PME grâce à son réseau de 40 experts du RCTi
- **Association québécoise des technologies (AQT)**
 - 500 entreprises membres dont 98% sont des PME
 - 2000 gestionnaires d'entreprises
 - 76% de nos membres exportent hors Québec
 - 54 000 travailleurs au sein d'entreprises technos
- **Centech**
 - Incubateur de calibre mondial dédié aux entreprises de haute technologie (deeptech) à fort potentiel de croissance
 - Reconnu (2019) par UBI Global comme l'un des incubateurs universitaires les plus performants au monde.
- **Conseil canadien des innovateurs (CCI)**
 - 125 membres au Canada, dont 22 au Québec
 - 7000 emplois très bien rémunérés (au Québec)
 - Plus d'un milliard\$ de revenu à l'économie du Québec
 - 95% des revenus de nos membres proviennent de l'extérieur du Québec
- **Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**
 - 130 chambres de commerce
 - 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie
 - 1 100 membres corporatifs
- **MAIN Québec**
 - Réseau de 170 accélérateurs, incubateurs et autres organismes offrant du soutien aux *startups* dans les 17 régions administratives du Québec
 - Accompagnent annuellement plus de 2000 jeunes entreprises innovantes
- **QuébecInnove**
 - 130 membres recherche regroupant plus de 14 000 chercheurs et experts
 - 130 membres ambassadeurs, des entreprises de partout au Québec avec l'innovation comme ADN
 - Plus de 1000 références dans l'écosystème
- **TechnoMontréal**
 - 7830 entreprises
 - 145 000 travailleurs
 - 8,1 milliards de dollars d'exportations (2018)

Voici les huit propositions de mesures de relance qui font consensus pour relancer l'économie du Québec :

1. **Mieux positionner l'approvisionnement local** pour les secteurs stratégiques du Québec (TIC, cybersécurité, technologie de la santé, technologie financière et technologies propres) en incluant des cibles claires et mesurables d'acquisition de technologies québécoises. (Recommandation 7 du livre blanc).

À titre d'exemple, le gouvernement pourrait offrir;

- Un soutien financier aux PME dont les projets démontrent un partenariat d'affaires avec le milieu des startups et de la grande entreprise en collaboration avec un centre de recherche basé au Québec;
- Un soutien financier aux grandes entreprises québécoises qui achètent des solutions locales provenant des PME à forte croissance d'ici.

L'objectif de cette mesure est de permettre un maillage accru entre les acteurs de l'innovation dans un contexte de relance économique et de positionner les solutions technologiques québécoises tant au sein de l'appareil gouvernemental qu'auprès des entreprises québécoises. De plus, un meilleur ancrage dans l'économie local sert également de bon tremplin pour leur positionnement sur les marchés internationaux.

2. **Revoir la règle du plus bas soumissionnaire dans les contrats publics afin de favoriser le développement d'infrastructures physiques ou numériques innovantes et plus durables** tout en établissant une chaîne d'approvisionnement stratégique basée sur la haute valeur ajoutée en matière de produits et services.
3. **Créer un nouveau programme d'accompagnement pour la transformation numérique des entreprises du Québec** visant, dans un premier temps à leur permettre d'obtenir un diagnostic de leurs besoins d'affaires pour ensuite financer une partie des investissements technologiques nécessaire qui auront été identifiés par des entreprises spécialisées en technologies. (Recommandation 12 du livre blanc)
Quelques exemples d'enjeux dans cette transformation numérique;
 - Technologies d'intelligence artificielle
 - Gouvernance de l'information
 - Gestion et valorisation des données
4. **Relancer une vaste initiative de sensibilisation à la transformation numérique auprès des entreprises du Québec** incluant la transmission d'informations sur les programmes gouvernementaux disponibles. (Recommandation 11 du livre blanc)
5. **Bonifier le Programme innovation** en augmentant, entre autres, les taux d'aide maximal, le cumul des aides gouvernementales et le montant de l'aide maximal pour chacun des types de projets pour les prochains 24 mois et de manière rétroactive au 15 mars 2020.

6. **Améliorer l'administration du programme de crédits d'impôt sur la R&D au Québec en facilitant l'accès aux remboursements rapides.** Présentement, une PME qui utilise le programme du Québec peut attendre jusqu'à 18 mois après la fin d'année financière pour recevoir le crédit d'impôt.
 7. **Abroger la franchise de 50,000 \$** lors des demandes de crédits R&D
 8. **Payer une avance sur les crédits R&D & autres crédits** (ex : CDAE) basé sur la moyenne des crédits réclamés dans les trois dernières années.
-

Signataires



Pascal Monette
pdg, ADRIQ



Nicole Martel
pdg, AQT



Richard, Chénier
pdg, Centech



Pierre-Philippe Lortie
Directeur, Québec,
Conseil canadien des
innovateurs (CCI)



Alain Lavoie
FCCQ, Comité de
travail sur les TIC et
l'innovation



Louis-Félix Binette
pdg, MAIN Québec



Isabelle Foisy
pdg, QuébecInnove



François Borrelli
pdg, Numana

Contacts:

Pierre-Philippe Lortie, plortie@canadianinnovators.org

Nicole Martel, nmartel@aqt.ca